



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 67840

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet de réforme du lycée, et en particulier sur la question de l'enseignement des mathématiques. L'association des professeurs de mathématiques et la société des mathématiciens français expriment leurs craintes quant au futur dispositif tel qu'il est actuellement présenté. Ce document précise les modalités d'organisation des trois niveaux seconde-première-terminale, ainsi que les grilles horaires prévues dans les classes. Les grilles horaires définies ne permettent pas d'envisager un rééquilibrage entre les différentes séries et laissent présager une diminution importante et non justifiée des enseignements scientifiques dans leur ensemble. Autre constatation alarmante, la globalisation probable de toutes les heures dédoublées et une redistribution de ces heures aux équipes pédagogiques, qui seraient alors soumise aux décisions locales et sans cadrage national. Les conditions d'enseignement seraient ainsi rendues beaucoup difficiles pour les élèves et leurs professeurs, entraînant des enseignements à plusieurs vitesses selon la nature sociologique des établissements scolaires. Partant du principe que tout élève du lycée doit avoir accès à un enseignement scientifique, de culture pour les uns, de fond pour les autres, et alors que nous vivons aujourd'hui dans une société où la science et la haute technologie sont de plus en plus présentes dans le quotidien, et qu'un minimum de connaissances scientifiques, dont les mathématiques, est absolument indispensable à tous les futurs citoyens, elle lui demande, sur cette question essentielle qui engage l'avenir scientifique de notre pays, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que les mathématiques restent enseignées de manière significative aux trois niveaux de lycée.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67840

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12419

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)